

Sadirac

L'es S entiel

MAGAZINE MUNICIPAL



Terra = AVENTURA

Une Chasse au trésor
pour tous à Sadirac



- SOMMAIRE -



- 2** Actualités du personnel
- 3** Solidarité
Sadi'CAR, le service d'aide au transport du CCAS de Sadirac
Les aînés à la fête
- 4** Mieux connaître
SOLIHA vous accompagne pour vos projets de rénovation
- 5** Les écoles & la jeunesse
Les nouveautés de la rentrée
Concours de lecture : bravo Adèle
Exposition « Et si les enfants redessinaient le monde ? »
Soirée Ados, quel sera le thème de votre soirée ?
- 7** Travaux
Aménagement sécuritaire test de la route de Lignan
Travaux de voirie sur le chemin de Brogeon et le chemin de Pelisse
Une épareuse à l'action pour l'entretien des accotements !
- 8** Budget et finances
Finances communales : exécution budgétaire 2022 et budget primitif 2023
- 12** Vie économique
Portraits de commerçants
L'ancienne usine PLACOPLATRE, un site artisanal et commercial clé
- 14** Environnement
Point sur l'avancée du Schéma directeur des risques d'inondation par les eaux pluviales
Les Zones humides de Sadirac : protégeons-les !
- 18** Vie associative
Agenda de la vie associative
- 19** Culture
Terra aventura
Sorties et culture au programme
Les rendez-vous de la bibliothèque
ARTIFICIALIA, nouvelle exposition d'Eliane MONNIN
- 23** Communication
Le site internet de la mairie
Abonnez-vous à la newsletter
Prochainement : le nouveau guide des entreprises
- 24** Portraits de bénévoles
Le RCP, Les Tamalous et les Tontons Flagueurs font vivre l'ovale !
- 26** Retour en images sur les réseaux sociaux de la ville
- 27** Actualités en bref
Festival « Donner du sens » à Sadirac
La police municipale stoppe un feu illégal
Nouveau tirage au sort de l'Assemblée communale représentative
- 28** Expression de la minorité
- 29** Démarches et infos

Un aménagement sécuritaire test pour lutter contre les excès de vitesse sur la route de Lignan



Chères Sadiracaises, chers Sadiracais,

Cela fait maintenant 3 ans que vous nous avez fait l'honneur de nous accorder votre confiance en élisant notre équipe dès le premier tour des élections municipales. Ces trois années ont été marquées par des crises inédites, et encore aujourd'hui nous devons continuer à relever les défis qui se présentent à nous dans un contexte économique incertain, et toujours au service de l'intérêt général.

Cette année 2023 marque donc **notre mi-mandat**. À cette occasion, avec les élus, nous vous proposerons **dès le mois de septembre plusieurs rendez-vous**, où nous irons à votre rencontre dans votre quartier afin d'échanger sur vos attentes.

Dans le contexte actuel d'inflation, avec la hausse des prix des matériaux, des denrées et de l'énergie, **construire le budget communal s'avère une opération complexe**. Comme vous le savez, nous avons demandé un effort collectif important, que ce soit sur la rationalisation des dépenses mais aussi la fiscalité. Cette décision, difficile mais indispensable, associée à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, nous permettent de sortir peu à peu la commune d'une situation financière inquiétante.

Les marges d'autofinancement dégagées permettent chaque année de rembourser la dette communale. Le budget primitif 2023, voté à l'unanimité au conseil municipal du 5 avril dernier, répond à cet **impératif de désendettement de la collectivité**, en fléchissant nos investissements sur l'entretien des équipements prioritaires, tout en maintenant la qualité de votre quotidien et de

notre cadre de vie. **Ensemble et en responsabilité, nous continuons à maintenir notre cap pour bâtir notre commune de demain.**

Parmi les projets en cours, nous avons lancé **l'aménagement sécuritaire de la route de Lignan en concertation avec les riverains et le Centre Routier Départemental**. Un aménagement sécuritaire temporaire par écluses a été réalisé afin de **tester ce dispositif sur une période de 12 mois**. Ce secteur fait partie des zones sensibles identifiées lors du diagnostic de sécurité réalisé par AGORACITE sur l'ensemble de la commune en 2021. L'objectif étant de **lutter contre les excès de vitesse** sur cette partie de route, qui fait déjà l'objet d'une limitation à 30 et 50 km/h.

En décembre prochain, le **renouvellement des membres de l'Assemblée communale représentative** arrivera à échéance. Les quatorze nouveaux membres qui la composent (7 femmes et 7 hommes représentatifs de différentes tranches d'âges) seront ainsi renouvelés par tirage au sort. Cette instance consultative permet à des **citoyennes et citoyens volontaires de Sadirac, d'imaginer et de porter des projets pour la commune**, tels que l'exposition en espace public sur l'histoire de Sadirac qui a déjà été mise en place. Si vous aussi, vous souhaitez vous investir collectivement pour la commune, **déposez votre bulletin de candidature** (disponible dans ce journal) auprès de la Mairie.

Quelques mots sur la prochaine rentrée scolaire, qui verra plusieurs nouveautés dans le service de restauration. Face à la hausse des prix des denrées alimentaires, qui impacte directement le coût de production des repas, la municipalité a décidé de limiter au maximum la répercussion de ces différentes augmentations sur les familles. Si en 2022 la commune a décidé d'absorber ces surcoûts liés à l'inflation, il sera proposé au conseil municipal de juin 2023, de réduire le coût de production des repas en

passant de 5 à 4 composantes grâce à la suppression du choix des laitages. Cette mesure permettra de limiter la hausse des prix des repas pour les familles et de réduire les coûts pour la commune.

D'autre part, la commune s'engage dans le **dispositif « Cantine à 1€ »** afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Une subvention sera versée à la commune par l'Etat afin de financer cette nouvelle tarification sociale.

Comme annoncé dans le dernier journal municipal, le **nouveau conseil municipal des enfants** verra le jour cet automne, et sera constitué de **16 enfants scolarisés dans les écoles Marie Curie et Théodore Monod**. Cette assemblée de jeunes élus portera des projets pour la commune sur des sujets qui les intéressent, et permettra aux enfants d'apprendre la citoyenneté.

Pour débiter l'été, ne manquez pas la **9^{ème} édition de la Piste Gourmande**, trois soirées de spectacles et de concerts qui débiteront le 24 juin prochain, où vous aurez l'occasion de découvrir des artistes aux influences musicales variées. Sans oublier la toute **nouvelle exposition de la Maison de la Poterie qui accueille cet été les œuvres d'Eliane Monnin**, invitée d'honneur de la 36^{ème} édition du **festival Céramique en Fête** organisé par l'AGAP en partenariat avec la Mairie de Sadirac. Enfin, si vous souhaitez partir à la découverte de lieux cachés de la commune, lancez-vous dans le parcours **Terra Aventura à Sadirac, une chasse au trésor créée grâce à l'Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers et la région Nouvelle-Aquitaine**, dont vous trouverez une présentation dans ce journal municipal.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Bien amicalement,
Patrick Gomez, votre Maire.



Vous pouvez rencontrer le Maire sur rendez-vous le samedi matin - 05 56 30 62 29

Nouvelle arrivée



Christian NICOLAS,
responsable des services techniques

La commune compte dans ses effectifs un nouveau responsable des services techniques, Christian Nicolas arrivé le 1^{er} mars 2023. Sadiracais depuis 2010, c'est son accent chantant du Sud-Est qui révèle sa région d'origine : Châteauneuf-les-Martigues en Provence Alpes Côte d'Azur. Diplômé d'un CAP

de chaudronnerie, c'est dans cette commune, qu'il débute à l'âge de 16 ans, sa carrière professionnelle. Pendant près de 25 ans, il se formera auprès de différents services : espaces verts, chaudronnerie, bâtiments publics, voirie et festivités. Parallèlement à son activité professionnelle, il s'engage auprès des pompiers volontaires jusqu'à ses 40 ans. Après cette longue expérience, il quitte sa terre natale pour venir vivre en Gironde et intègre en 2009 la mairie de Fargues-Saint-Hilaire au poste de responsable des services techniques. C'est avec l'envie de mener à bien de nouveaux projets et de mettre à profit ses compétences acquises dans la gestion d'équipe, que Christian Nicolas a souhaité travailler pour sa commune de résidence, qui lui tient tant à cœur.

Après un accueil chaleureux au sein de la mairie et des services techniques, Christian Nicolas a pris ses nouvelles fonctions et s'est mis à la tâche avec l'ensemble de l'équipe. Et, comme il le souligne, le travail ne manque pas ! Les services techniques sont un service support très sollicité pour gérer les urgences, mais aussi de par la grande polyvalence des missions à effectuer pour assurer les transports, l'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts de la commune, qui a la particularité d'être très étendue.

Nouvelle fonction



Jauffray VENET,
Adjoint au responsable des services techniques

Jauffray Venet assure la continuité de service en binôme avec Christian Nicolas pour notamment la gestion des plannings et le suivi des missions administratives inhérentes au service. Il met à profit sa connaissance du service pour coordonner les activités en relation

avec les différents prestataires et entreprises qui travaillent avec la commune.



Aux ateliers municipaux : un espace bureau tout neuf !

Toute l'équipe s'est investie pour réaliser des travaux dans le local des ateliers municipaux, désormais doté d'un espace bureau fonctionnel et convivial.



Sadi'CAR



le service d'aide au transport du CCAS de Sadirac

Besoin d'aide pour vous déplacer ? La commune est là pour vous ! Faites appel au service Sadi'CAR

Une aide au transport pour faciliter le déplacement des habitants en perte d'autonomie (temporaire ou permanente).



Le Centre Communal d'Action Sociale de Sadirac a mis en place un **service d'aide à la mobilité** pour permettre de **véhiculer les personnes en incapacité temporaire ou permanente de déplacement**. Les élus et agent de la commune, viennent vous chercher à votre domicile et vous accompagnent lors du marché hebdomadaire de Sadirac, de Créon, sur les manifestations organisées par la commune mais également lors des rendez-vous électoraux.

← **Dès septembre 2023, n'hésitez pas à faire appel à ce service : si vous retrouvez ce macaron sur les affiches et supports de communication cela signifie qu'une aide au transport vous est proposée. Pour les transports réalisés avec le minibus, nous ne pouvons véhiculer les personnes en fauteuil roulant (le minibus ne répond actuellement pas aux normes de Transport des Personnes à Mobilité Réduite - TPMR).**

Pour en bénéficier, inscrivez-vous auprès de la Mairie (voir modalités d'inscription ci-dessous).

Qui peut en bénéficier ?

Tous les habitants se trouvant en incapacité permanente, temporaire ou circonstancielle de déplacement et/ou n'ayant pas de moyen de locomotion.

Comment vous inscrire ?

Inscrivez-vous auprès de l'accueil de la Mairie
05 56 30 62 29 - infomairie@sadirac.fr, au plus tard :

- les lundis à 18h pour le marché de Créon
- les mercredis 17h pour les autres manifestations et rendez-vous

Places limitées.

Pour quels déplacements ?

Les marchés hebdomadaires

- Le marché de Sadirac les vendredis à partir de 16H
- Le marché de Créon les mercredis matin

Les fêtes et événements 2023/2024 :

- Sadirac fête les vins le samedi 9 septembre 2023
- Concert FRANCOEUR le vendredi 13 octobre 2023
- Spectacle HAUTE DEFINITION le vendredi 17 novembre 2023
- Le Marché de Noël le dimanche 17 décembre 2023
- Cérémonie des Vœux du maire (date à venir)
- Galette des rois des aînés le dimanche 28 janvier 2024
- Spectacle CIRCO BARRE le vendredi 9 février 2024
- Repas des aînés le dimanche 17 mars 2024
- Le Salon du livre le dimanche 24 mars 2024

Les aînés à la fête



Le dimanche 19 mars 2023, les aînés de la commune ont été mis à l'honneur à l'occasion du traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS de Sadirac. Un bel après-midi, placé sous le thème de la vigne, avec au menu des plats de choix préparés par Fabrice Lhairaud, le chef des cuisines du restaurant municipal, aidé par Yamina Rolland, les élus de la commune, ainsi que de Monsieur le Maire pour le service.



Nouveaux ateliers de l'ASEPT

Retrouvez dans ce journal le flyer avec les nouvelles dates des ateliers proposés par l'ASEPT pour les + de 55 ans



Dans la publication du journal « Sadirac L'Essentiel » parue en juin 2022, nous vous présentions l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Un dispositif partenarial porté par la Communauté de Communes du Créonnais qui a renouvelé sa **convention avec l'opérateur SOliHA**, pour permettre aux propriétaires privés de bénéficier de subventions pour réaliser des travaux dans leurs logements, en leur proposant une **ingénierie technique et administrative gratuite**. Les équipes SOliHA sont là pour vous conseiller pour vos projets de travaux d'adaptation ou de rénovation énergétique, et vous informer sur les aides financières disponibles.

Les équipes de SOliHA vous rencontrent à Sadirac

Une permanence à la Mairie de Sadirac le mardi 27 juin après-midi, ouverte à tous et sans rendez-vous !

... mais aussi le truck SOliHA au marché de Sadirac le vendredi 30 juin



Le truck SOliHA est un outil mobile qui permet à SOliHA de venir à vous pour vous faire découvrir des solutions et aides, mais aussi vous accompagner dans la réalisation de vos travaux d'adaptation de votre logement ou de rénovation énergétique. Rencontrer, écouter, informer, prévenir des risques, présenter des solutions innovantes, réaliser des économies d'énergie, accompagner les propriétaires et locataires qui en ont besoin, créer du lien, fédérer les acteurs locaux pour bien vivre chez soi, tels sont les objectifs des trucks !

« Vous accompagner pour favoriser le bien-être chez soi et le maintien à domicile, c'est ce que propose le truck SOliHA. Le truck SOliHA est un véhicule aménagé 100% adapté qui se déplace, à votre rencontre, pour vous présenter du mobilier et des aides techniques... qui vous simplifieront la vie au quotidien et amélioreront votre confort. »

Vous avez un projet de rénovation dans votre logement, une question ?

Contactez l'équipe de SOliHA :
05 56 33 88 88

L'OPAH : comment ça marche ?

Pour les propriétaires privés occupants ou bailleurs, dans le respect des critères d'éligibilité et sous conditions de ressources

Attention les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention des accords de subvention.

Communauté de Communes du Créonnais : réunion publique "Bilan de mi-mandat" le 15 juin à 18h30

Le conseil communautaire du créonnais vous convie à assister à une réunion publique le jeudi 15 juin à 18h30 à la salle municipale de Saint Léon (près de la mairie) afin de vous présenter le bilan des projets réalisés et en cours. La réunion sera suivie d'un apéritif citoyen.



Les nouveautés de la rentrée

Le conseil municipal des enfants : j'agis pour ma commune

À la prochaine rentrée, la municipalité met en place avec les enseignants des groupes scolaires Marie Curie et Théodore Monod un **conseil municipal des enfants, lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants sur la vie de la commune**. Celui-ci comptera 8 enfants conseillers (dans le respect de la parité) dans chaque groupe scolaire du CE2 au CM1 élus pour deux ans.

Le conseil municipal des Enfants : pour quoi faire ?

- ➔ **Pour me former** : j'apprends à être citoyen, à connaître le fonctionnement de ma ville, le rôle des élus et celui des services municipaux.
- ➔ **Pour m'exprimer** : je prends la parole et rapporte l'avis des autres enfants sur la vie locale.
- ➔ **Pour agir** : je suis porteur de projets utiles à l'intérêt général.

Le projet sera présenté au conseil municipal de juin 2023. Le service scolaire communiquera en suivant, les modalités d'inscription, d'organisation de la campagne électorale et de scrutin.

Dispositif « Cantine à 1€ » : la commune met en place une tarification sociale pour la restauration scolaire

La municipalité a décidé de s'engager pour faciliter l'accès à la cantine des familles les plus modestes, et favoriser ainsi l'accès de tous les élèves à un repas complet et équilibré dans le cadre de la vie scolaire. Pour cela, la commune souhaite dès la rentrée 2023 mettre en place dans les écoles le dispositif « Cantine à 1€ » destiné aux communes rurales de moins de 10 000 habitants. Une tarification sociale soutenue par l'Etat dans le cadre du plan national de lutte contre la pauvreté, qui reversera après signature d'une convention triennale, **une subvention à la collectivité d'un montant de 3€ pour chaque repas payé 1 euro ou moins** (sous réserve de la disponibilité des crédits votés chaque année dans la loi de finances initiale). Pour bénéficier de cette subvention, une **nouvelle grille tarifaire¹ de la restauration scolaire comportant 6 tranches basées sur les quotients familiaux de la Caisse d'Allocations Familiales**, sera présentée au conseil municipal de juin 2023. La grille

des accueils de loisirs sera également revue pour pouvoir y ajouter une tranche supplémentaire.

Avec la mise en place de ce dispositif, pour les familles dont le quotient familial correspondrait aux tranches 1, 2 et 3 le prix du repas serait compris entre 0.80€ et 1€.

Nouvelle grille tarifaire des repas proposée au conseil municipal de juin 2023

Tranche 1 : QF moins de 491	→	0,80 €
Tranche 2 : QF entre 492 et 691	→	1 €
Tranche 3 : QF entre 692 et 891	→	1 €
Tranche 4 : QF entre 892 et 1092	→	2,51 €
Tranche 5 : QF entre 1093 et 2042	→	2,65 €
Tranche 6 : QF plus de 2043	→	2,80 €

Des repas à 4 composantes pour limiter l'impact de l'inflation sur les prix des repas

La commune doit faire face à la hausse du prix des énergies et des denrées. Le coût d'un repas avant ces augmentations était évalué entre 6,50 € et 7 € (dont le coût est supporté à 35% par les familles et à 65% par la collectivité). **Afin d'impacter le moins possible le budget des familles et de la commune, il sera proposé au conseil municipal de juin de servir aux enfants un seul laitage par repas** (soit fromage, soit yaourt, ou équivalent). Cette disposition permettra de conserver l'équilibre alimentaire des menus et de ses composantes (entrée, plat, laitage et dessert), de limiter la hausse des prix pour les familles des tranches 5 et 6, et le coût pour la collectivité de 13 %.

¹- Pour être éligible à ce dispositif, la nouvelle grille tarifaire doit comporter au moins une tranche inférieure ou égale à 1€ et une supérieure à 1€.

Les élèves de l'école Marie Curie donnent de la voix à Chante-École

Le 16 mai, les élèves de l'école Marie Curie ont interprété en chœur, et devant une salle comble, un conte musical à la Coupole de Saint-Loubès dans le cadre de Chante-École. Après avoir travaillé toute l'année avec les enseignants, les enfants se sont produits dans des conditions professionnelles, accompagnés d'un orchestre pour ce concert live.



Concours de lecture : bravo Adèle !

Cette année encore, les CM1/CM2 de l'école Théodore Monod ont participé au Concours national des Petits Champions de la lecture. Il s'agit d'un concours de lecture à voix haute, dont la bibliothèque municipale est partenaire. Une première sélection a été faite par les maîtresses qui avaient retenu une vingtaine de finalistes. Ceux-ci se sont présentés devant un jury composé de Virginie, bibliothécaire à Sadirac, et des deux enseignantes des classes de CM. Il y a eu de très belles lectures et cela fut difficile de départager les lauréats. Adèle, élève de CM1, a été sacrée championne de l'école. Elle a de ce fait été sélectionnée pour participer à la finale départementale. Vendredi 31 mars, Adèle a magnifiquement représenté son école au TNBA à Bordeaux, très vivement encouragée par tous ses camarades... L'après-midi les élèves ont arpenté les rues bordelaises pour une randonnée mathématique. **Toute l'école est très fière de sa participation et la félicite.**



Exposition : « Et si les enfants redessinaient le monde ? »

Exposition à découvrir au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale

Les élèves de CE2 de l'école Théodore Monod exposent leur travail d'écriture à la bibliothèque de Sadirac pour prolonger le 25^{ème} Printemps des Poètes, sur le thème « Frontières ». À partir du magnifique album « Et si on redessinaient le monde ? » (de Daniel Picouly, illustré par Nathalie Novi, aux éditions Rue du Monde), les enfants ont redessiné le monde à leur manière, sur des sujets qui les préoccupent. Les poésies sont illustrées en conservant l'« esprit » de l'album. Ce projet a été mené par les enseignantes, Madame Margot Julien et Madame Johanne Guirao, avec l'aide précieuse et bienveillante de Madame Danièle Vaurat, enseignante à la retraite, qu'il est essentiel de remercier chaleureusement. Cette exposition n'aurait pu être réalisée sans la contribution de la bibliothèque de Sadirac et de la municipalité. Venez nombreux ! **Dans le cadre de ce projet, les élèves ont assisté au spectacle « Les nouvelles Poésies élémentaires », montage poétique et musical avec Elodie Robine et Fred Jouveaux du collectif bOp (interjection).**



Soirée Ados : quel sera le thème de votre soirée ? À vous de voter !

La Mairie de Sadirac organise pour la 2^{ème} année consécutive une soirée pour les adolescents le samedi 16 décembre 2023 dans le cadre du week-end 100% Noël. Mais quel sera le thème de votre soirée ? À vos votes, c'est vous (les ados) qui décidez !

Après avoir lancé un sondage pour recueillir vos propositions de thèmes, c'est le moment de voter pour votre thématique préférée via ce questionnaire en ligne accessible sur le site de la Mairie ou en scannant ce QR Code.



Proposition des thèmes pour la soirée Ado

- Chic décontracté
- Chic
- Années 80-90
- Bal Promo
- 100% années 80
- Jeux vidéo et jeux de société
- Street

Date limite de réponse le 31 août
Quel thème obtiendra le plus de voix ?
La réponse à la rentrée... !

Tu souhaites participer à l'organisation de la soirée ?
Envoie-nous un message sur animation@sadirac.fr avec l'autorisation parentale signée, en téléchargement dans le questionnaire de vote en ligne (ou à déposer directement à l'accueil de la mairie de Sadirac).

Aménagement sécuritaire test de la route de Lignan



Depuis de nombreuses années, nous pouvons constater un **niveau de vitesse élevé sur la route de Lignan, pourtant limitée à 30 et 50 km/h**. C'est pourquoi nous avons décidé de **tester pendant 12 mois, un aménagement sécuritaire par écluses** (1 simple et 1 en quinconce). Ces écluses ont été réalisées avec des balises J11. Si ce test s'avère concluant les écluses seront installées de manière définitive avec des bordures, et remplies en béton. Cet aménagement a été **approuvé par le**

Centre Routier Départemental de Créon. Lors d'une réunion, route de Lignan, le dispositif a été positionné **en concertation avec le Centre Routier Départemental de Créon, les riverains, l'entreprise de signalisation et la Mairie**. De plus, toujours dans le but de freiner la vitesse sur ce secteur, nous réaliserons au niveau du lotissement Beauséjour et de l'entrée de la commune deux plateaux surélevés.



Travaux de voirie sur le chemin de Brogeon et le chemin de Pelisse



Le budget voirie 2023 a été augmenté grâce aux efforts financiers réalisés l'an dernier par la commune. De ce fait, nous allons pouvoir faire **des travaux importants sur le Chemin de Brogeon**. Ce chemin, de plus en plus fréquenté pour rejoindre Lorient, a subi d'importantes détériorations. Des travaux à hauteur de 70 000€ HT seront réalisés sur la partie se situant entre la fin de la côte de Brogeon et l'entrée du Château de Seguin.

Des travaux sur une deuxième partie de la route seront également réalisés. Nous ferons de manière définitive **les écluses chemin de Pelisse ainsi que la création d'une écluse simple** au niveau des premières maisons à gauche en venant de Lorient, toujours en raison de la vitesse excessive. Des travaux sur d'autres routes et chemins sont également prévus.



Une épareuse à l'action pour l'entretien des accotements !



Chaque année la commune dépense environ 30 000€ TTC pour l'entretien des accotements sur l'ensemble des voies, chemins et routes de la commune et cela pour deux passages par an. L'an dernier, nous avons dû faire réaliser un troisième passage car les herbes sur les accotements avaient énormément poussé. Depuis le début de notre mandat, nous voulions être autonome dans certains domaines afin de palier plus facilement à certaines tâches d'entretien. De ce fait, la mairie a fait l'acquisition d'un tracteur équipé d'une épareuse et d'une tondeuse autoportée. Ces deux acquisitions représentent un investissement qui fera **gagner en autonomie pour l'entretien des accotements de nos routes**. Une partie de l'épareuse a été subventionnée par le

FEDER. **Nous avons fait reprendre notre ancienne tondeuse pour financer la nouvelle plus performante, plus besoin de ramassage. Grâce à la subvention et à la reprise du matériel, nous avons pu faire ces acquisitions avec les fonds propres de la commune.**



Finances communales : exécution budgétaire 2022 et budget primitif 2023



Le budget primitif 2023 de la commune, d'un montant global de 7.2 millions d'euros tous budgets confondus, a été adopté le 5 avril 2023 par l'ensemble du conseil municipal.

Prudence et maîtrise sont les caractéristiques indispensables de la bonne gestion de la collectivité, avec le souci constant d'amélioration des services rendus. Les efforts réalisés sur l'exercice 2022 pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont permis de **retrouver un meilleur équilibre budgétaire et de dégager une épargne pour rembourser la dette communale**. Néanmoins, l'augmentation des prix de l'énergie (électricité et gaz) et du prix des denrées ont impacté les finances de 2022. Cela nous contraint à maintenir une grande vigilance dans les projections budgétaires pour l'année à venir.

RÉTROSPECTIVE SUR LES COMPTES 2022

Avant de vous présenter le budget primitif 2023, nous vous présentons quelques éléments chiffrés de l'exécution budgétaire de l'année 2022.

Une rationalisation des besoins et un suivi rigoureux et permanent des dépenses engagées, ont permis à la commune de dégager un excédent brut (dépenses réelles - recettes réelles) de 646 000€.

Ainsi, le résultat cumulé avec celui des années antérieures ressort à 1 863 000€

Recettes de fonctionnement	4 291 878€
Dépenses de fonctionnement	3 645 728€
Épargne brute	646 150€
Capital de la dette	276 484€
Épargne nette (après remboursement de la dette)	369 666€

LE FONCTIONNEMENT



Dépenses de fonctionnement : des dépenses maîtrisées mais impactées par l'inflation

Sur l'exercice 2022, la hausse des dépenses de fonctionnement n'a progressé que de **40 000€ par rapport à l'année 2021**, ceci malgré une augmentation de 79 000€ sur le chapitre 11 - charges à caractère général - et de 125 000€ au chapitre des charges de personnel. À contrario, le chapitre 65 - autres charges de gestion courante, est **en baisse de 193 000€**.

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : + 79 000€

Cette augmentation s'explique par la hausse des prix :

- ⇒ Des carburants
- ⇒ Des denrées alimentaires
- ⇒ Des produits d'entretien
- ⇒ De l'énergie

Le budget alimentation est imputé à 100% sur le budget communal, et celui des écoles sur la Caisse des Écoles à 30%.

CHARGES DE PERSONNEL : + 125 000€

Cette hausse est due à :

- ⇒ Le versement de la prime d'inflation
- ⇒ Les revalorisations du SMIC (+ 0,86% + 2,65% + 2,03%)
- ⇒ L'augmentation du point d'indice (+ 3,5%)
- ⇒ 5 montées en grade
- ⇒ 1 rupture conventionnelle
- ⇒ Les remplacements d'agents touchés par la Covid-19 en début d'année



Recettes de fonctionnement : des marges de manœuvre dégagées grâce aux recettes fiscales et dotations stables

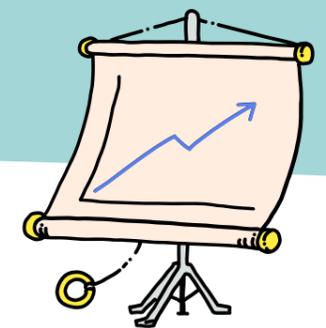
Les recettes de fonctionnement ont progressé de **298 000€**. Celles-ci sont dues en grande partie à l'augmentation du taux des impôts directs. Le reste se justifie par un léger accroissement des dotations et subventions, ainsi que d'une hausse de 60 000€ sur le poste atténuation de charges.

IMPÔTS ET TAXES : + 258 000€

L'accroissement de ce chapitre se justifie en grande partie par l'augmentation de la taxe foncière votée à l'unanimité lors du conseil municipal d'avril 2022, ainsi que par la compensation de la Taxe d'Habitation.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

La baisse de ce chapitre est essentiellement due à la diminution de la Caisse des Écoles, à l'intégration du budget restauration et d'une partie de celui des écoles dans le budget communal.



ATTÉNUATIONS DE CHARGES : + 60 000€

Il s'agit des remboursements de maladie perçus par la collectivité, issus du contrat « Assurance du personnel » signé en 2021.

DOTATIONS ET SUBVENTIONS : + 155 000€

Les dotations progressent de 43 000€ par rapport à 2021. À noter une subvention de 80 000€ perçue de la Caisse des Allocations Familiales sur le budget communal, suite à l'intégration du périscolaire.

L'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : des dépenses prioritaires sur la sécurité publique et la remise en état des bâtiments et des voiries

Les dépenses d'investissement ont **baissé de 224 000€**. Celles-ci se sont limitées à la **préservation de la sécurité des usagers** ainsi qu'à la **remise en état des bâtiments et des voiries**.

Les principales opérations réalisées en 2022 furent :

- ⇒ Diverses études : hydrogéologie (futur cimetière) et le schéma directeur des eaux pluviales pour un montant de 27 400€
- ⇒ Divers travaux et achats : installation du modulaire pour la cuisine centrale, 1^{ère} tranche de vidéo surveillance, serveur mairie et matériel informatique pour les écoles, mobilier des écoles, etc. pour un montant de 178 800€
- ⇒ Travaux de voirie et maîtrise d'œuvre du marché à bons de commande pour 256 000€



Recettes d'investissement : une épargne réalisée grâce à l'autofinancement

Elles restent stables grâce à un virement de 271 200€ (autofinancement) de la section de fonctionnement.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget communal, support de la gestion communale, détermine pour chaque exercice les actions qui seront entreprises. Une règle d'or à respecter : la somme des dépenses ne doit pas dépasser la somme des recettes. Au même titre que 2022, la **rigueur budgétaire** sera le mot d'ordre de l'année 2023.



Un budget prévisionnel réaliste mais incertain au regard du contexte économique

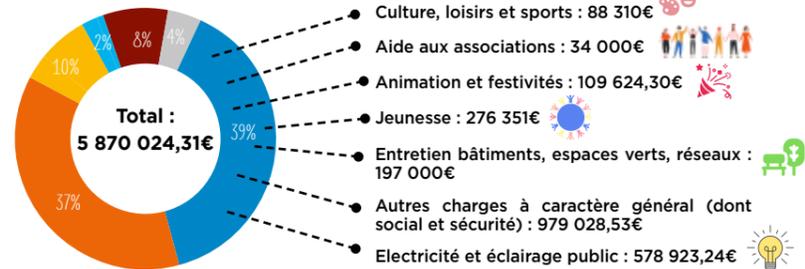
Compte tenu de l'importance des projets envisagés à court et à moyen terme (école T. Monod, création nouveau cimetière, voirie etc.), il est nécessaire de **dégager un maximum d'épargne** afin d'être en capacité d'apporter l'autofinancement nécessaire à leur réalisation. En effet, les recettes moins les dépenses de l'année, doivent permettre de dégager l'autofinancement des investissements à venir.

Le budget 2023 se veut réaliste mais incertain. En effet, **il a fallu intégrer dans ce dernier des paramètres non maîtrisables** comme : l'inflation, la hausse des denrées alimentaires, des matériaux, la main-d'œuvre, les revalorisations du SMIC et autres cotisations, ainsi que les énergies (électricité, gaz, carburant), l'augmentation des taux d'intérêts pour les prêts conclus à taux variables, etc.

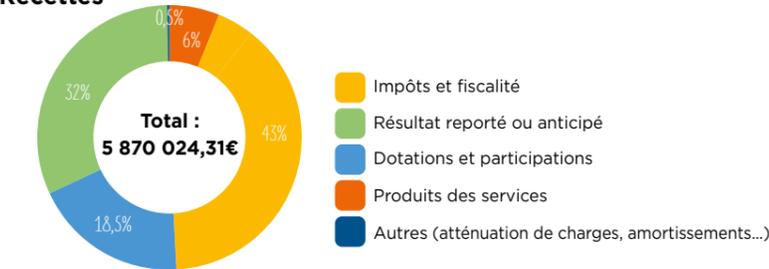
FONCTIONNEMENT

Dépenses

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges
- Charges financières
- Virement section d'investissement
- Amortissements



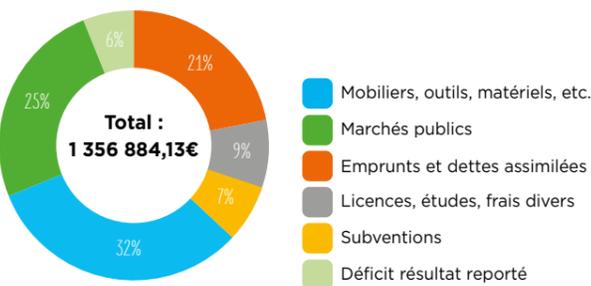
Recettes



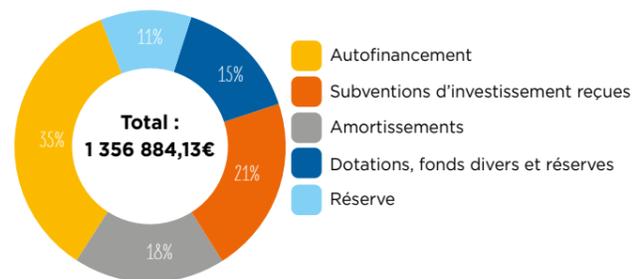
La Dotation forfaitaire versée par l'Etat a régressé de 22% sur 8 ans, passant de 616 000€ en 2014 à 482 000€ en 2022. De plus la compensation de la Taxe d'Habitation basée sur l'année 2018, est fixe et n'évolue pas au fur et à mesure que la population et les services se développent, venant encore diminuer les ressources et les marges de manœuvre de la commune.

INVESTISSEMENT

Dépenses



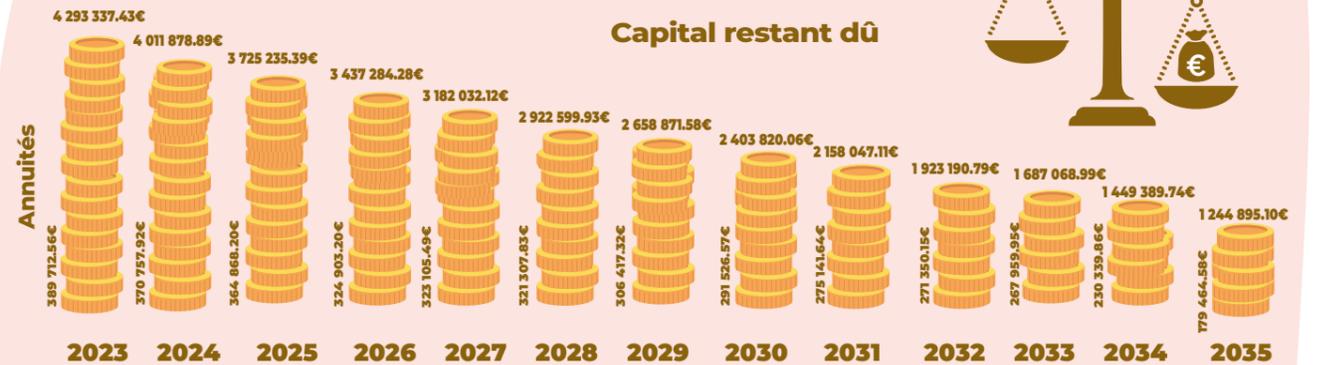
Recettes



LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SONT :



ÉTAT DE LA DETTE



Un premier prêt se clôture en 2026 (- 3 300 euros /mois), ensuite il faudra attendre 2034 pour voir se terminer un autre prêt (-3 100 euros/mois). La commune pourra raisonnablement de nouveau contracter un emprunt dans 10 ans.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Les dépenses 2022 de fonctionnement ont baissé légèrement (charges à caractère général, et diminution des intérêts d'emprunt). **La délégation de service public a été transférée à un nouveau prestataire depuis début janvier 2022.** Les recettes 2022 du service baissent, cette différence est, comme annoncé l'an dernier, la résultante de la différence entre le nombre d'habitations raccordées prévu au contrat, et le nombre réel d'utilisateurs raccordés. **Le non-assujettissement à la TVA depuis 2018, impacte lourdement les recettes d'investissement avec la perte de la compensation du Fond de Compensation de la TVA.** Cette perte de recettes est jusqu'alors compensée par le résultat de l'exercice, mais celui-ci s'amenuise progressivement, c'est pourquoi il faudra apporter de nouvelles solutions à cette problématique ou recourir à l'emprunt pour faire face aux travaux programmés dans le schéma directeur d'assainissement.

Suite à l'élaboration du schéma directeur d'assainissement (actuellement en cours d'instruction et nécessaire à l'obtention de l'arrêté préfectoral pour l'exploitation du réseau d'assainissement et de la station d'épuration par la commune), il a été préconisé pour 2023 des travaux sur la station d'épuration avec notamment :

- l'amélioration de la lagune : la création d'un nouveau point de rejet d'eau traitée et propre directement dans la Pimpine et nettoyage et curage de la lagune végétalisée.
- la modification du trop-plein (installation d'un équipement de surveillance) pour se mettre en conformité.

Il est également nécessaire de reprendre les canalisations du chemin de l'Isle pour un montant total de 154 000€.

Portraits de commerçants



NOUVEAU À SADIRAC, UNE ENFANT DU PAYS OUVRE UN ATELIER D'HERBORISTERIE



Née dans une famille de passionnés de la nature (mère horticultrice et père pépiniériste/paysagiste), Cécile se dirige pourtant vers une voie différente et passe plusieurs années dans l'enseignement. Jusqu'au jour où elle réalise que la terre lui manque. Elle entreprend alors différentes formations en lien avec « les plantes qui soignent » : fleurs de Bach, aromathérapie, CS PPAM. Et depuis quelques mois, elle a ouvert son petit atelier d'herboristerie, **l'Herbularium de Sadirac, dans lequel elle commercialise des plantes en vrac, des cosmétiques naturels** et où elle propose des **consultations en fleurs de Bach**, sa véritable passion à laquelle elle croit fermement et passionnément.

Tout est local, tout est BIO, tout est passion ! Engagée dans d'autres projets en parallèle, elle n'a pas encore de jours d'ouverture réguliers. Cependant, elle vient de mettre en place une journée par semaine durant laquelle son atelier sera ouvert sans elle. Ce sera un **libre-service** basé sur la confiance. Tisanes, cosmétiques et autres produits seront à la disposition de tous (paiement par chèque, Paylib, espèces ou troc). Et lorsqu'elle le peut, elle propose des jours d'ouverture qu'elle annonce via Facebook et Instagram. Toute demande pour une consultation en fleurs de Bach est possible en dehors de tous ces créneaux proposés.

CECILE MEYNIER
133 RTE DE CREON
33670 SADIRAC
06 02 63 46 24
lherbularium@gmail.com



LE SAVIEZ-VOUS ? UNE LAVERIE S'EST INSTALLÉE DANS NOTRE CENTRE BOURG, MAIS PAS QUE...



Venez faire vos courses, boire un café à la boulangerie « Chéri, n'oublie pas le pain », ou profiter de l'AFTERWORK du marché chaque vendredi sous la halle, tout en profitant d'un nouveau service. Depuis début avril, notre commune vient de s'enrichir d'un nouveau service : **une laverie automatique** exploitée par 3 entrepreneurs, dont deux habitent notre commune : Stéphanie et Damien.

Elle comprend 6 laveuses et 5 séchoirs, dont 2 hors gabarit 28 KG en lavage et 28 KG en séchage. **C'est une laverie automatique dernière génération, qui permet un nettoyage parfait du linge dans le plus grand respect de l'environnement** : utilisation de

produits ECOLABEL. Au-dessus des machines, des panneaux d'affichage sont installés avec des procédures à suivre, expliquées de manière très précise. La laverie dispose également d'un central de paiement carte bleu et d'un lecteur de billets avec rendu de monnaie.

Pour le confort et la sécurité des usagers, **un espace détente** a été installé et l'établissement est sous surveillance vidéo. Damien effectue un passage quotidien pour l'entretien des locaux et du matériel et les clients peuvent le joindre par téléphone pour toute question.



Mais pas que !

Stéphanie ouvrira dans le courant de l'été « le Bazar de Fany ». Vous trouverez dans cette boutique **une offre de produits d'entretien en vrac : économique et écologique !**

Elle compte aussi commercialiser des produits d'artisanat de qualité ayant un lien avec notre territoire.

LAVERIE DE SADIRAC
7 route de Saint Caprais
33670 SADIRAC
Ouvert 7j/7 de 7h30 à 21h30
SAV de proximité 06 65 13 49 15



L'ancienne usine PLACOPLATRE, un site artisanal et commercial clé pour l'essor de notre économie locale



Le 21 avril, Monsieur le Maire, Madame Chiron-Charrier adjointe au développement économique et des élus du conseil municipal accompagnés d'un des nouveaux propriétaires, ont visité l'ancien site industriel PLACOPLATRE à Sadirac. Cette visite a permis de rencontrer les entreprises et salariés nouvellement installés sur ce site, qui font renaître une activité artisanale et commerciale porteuse d'avenir pour la commune.



En juillet 2016 le groupe Saint-Gobain a fermé l'usine PLACOPLATRE installée sur Sadirac. Cette année-là notre commune a perdu 45 emplois. L'équipe du précédent mandat avait pour projet de rendre cette zone constructible, sans tenir compte des problématiques d'éloignement du centre bourg et d'aménagement.

Face à l'obligation de **renforcer l'attractivité économique de notre territoire**, en cohérence avec le projet de territoire conduit par la Communauté de Communes du Créonnais, **les élus ont porté le projet de modification simplifiée de cette zone, prévue à urbaniser, en zone artisanale et commerciale.**



L'implantation d'entreprises sur ce site, rappelle que **l'artisanat et le commerce jouent un rôle clé dans la création d'emploi** « ce qui nous fait défaut », mais également dans l'innovation en investissant dans des filières de production qui répondent aux enjeux environnementaux.

L'ancien site **PLACOPLATRE est en plein essor, une surface de 1000m² (dont 250m² de bureaux) reste accessible à la location**, et permettra de développer de nouvelles filières de production et de services pour redynamiser notre économie locale.

À ce jour 77 salariés travaillent sur ce site au sein de 16 entreprises qui développent leur activité dans des secteurs très diversifiés : plâtrerie, fabrication de pièces mécaniques industrielles, stockage de matériel de cinéma, ébénistes, création de portes automatiques, entretien et réparation de voitures, recyclage de mobilier de bureau, étanchéité,

fabrication de pièces pour des panneaux photovoltaïques, contrôle qualité voitures, essai de matériels de montgolffières, équipements pour boulangerie-pâtisserie (stockage matériel), travaux publics, prestation de service de restauration pour les collectivités.

À ce jour un projet de 11 emplacements supplémentaires est prévu, ce qui permettra à terme de dépasser les 100 emplois.

16 entreprises et 77 salariés

Les allées du cimetière verdissent !



Avec la fin de l'utilisation de produits désherbants (la loi Labbé), le cimetière communal voit ses allées verdir depuis quelques semaines. Afin d'enherber les allées, les graviers et la terre ont été retournés pour créer un drain naturel et y semer du gazon. La végétalisation en bordures des tombes a été réalisée à la main. Les services techniques en charge des espaces verts, réaliseront des tontes pour l'entretien des allées.



Dons de pièges à Frelons par la commune : sauvons les abeilles



Pour la 2^{ème} année consécutive, la commune a organisé une campagne de dons de pièges à frelons asiatiques pour les habitants, le 31 mars sur le marché de la Halle. De nouveau, cette opération a connu un beau succès et permet de lutter contre ce nuisible qui produit de nombreux dégâts sur les ruches et colonies d'abeilles.

Ensemble, adoptons les bons gestes pour lutter contre le moustique tigre !

Deux réunions publiques ont été organisées en avril et en mai, en présence du Maire, des élus du conseil municipal, et de Monsieur Pierre Martin, conseiller municipal de Créon et référent intercommunautaire sur la lutte contre le moustique tigre. **Le moustique tigre est une espèce très agressive et un possible vecteur de maladies qui ne vole que sur un rayon de 150m.** Si vous êtes piqué c'est que celui-ci est né chez vous ou à proximité. **Empêchez-le de pondre ses œufs en suivant la liste des bons gestes à adopter :**



- ⇒ Supprimez les eaux stagnantes (rangez à l'abri les seaux, arrosoirs, jouets...).
- ⇒ Nettoyez gouttières, regards d'eau pour faciliter l'écoulement des eaux.
- ⇒ Entretenez piscines, bassins et mares.
- ⇒ Couvrez avec un voile, ou une moustiquaire, les récupérateurs d'eau de pluie, bidons et fûts restants dehors .

Pour toute question vous pouvez contacter les deux élus référents sur la lutte contre le moustique tigre : Monsieur Christophe MOIROUX - c.moiroux@sadirac.fr et Monsieur Christophe COLET - c.colet@sadirac.fr

Consultez et partagez à votre famille et vos voisins la check list anti moustique tigre en scannant ce QR CODE



Laissée par terre, mon œuvre coûte cher !

La Mairie de Sadirac rappelle la mise à disposition de poubelles et distributeurs de sachets sur la voie publique destinés aux déjections canines. Par arrêté municipal tout propriétaire laissant les déjections de son animal sur la voie publique pourra être verbalisé.



Une commune plus belle et accessible c'est l'affaire de tous : j'entretiens mon trottoir !



Les propriétaires ou locataires sont tenus, par arrêté municipal du 27 avril 2023, sur les propriétés jouxtant les voies publiques « **d'entretenir son trottoir ou son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti** ». Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage, mais aussi l'élagage des arbres, arbustes, plantations situés sur chaque propriété, et l'entretien des gargouilles placées sur les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales afin qu'elles ne soient jamais obstruées.

Important : L'emploi des produits phytosanitaires (désherbant...) est interdit sur le domaine public.

La commune vous remercie pour votre participation à cet effort collectif !

Point sur l'avancée du Schéma directeur des risques d'inondation par les eaux pluviales de la commune de Sadirac

Suites aux inondations de la nuit du 17 au 18 juin 2021, la commune a engagé une réflexion qu'elle souhaite voir transformer en projet opérationnel pour réduire le risque inondation sur les personnes et les biens. Ce projet a été confié au bureau d'étude ARTELIA.

Ce qui a déjà été réalisé en 2023

Une tournée terrain avec Monsieur Christophe Colet, élu référent, et le responsable Artelia du projet, a été effectuée en janvier dans les **quartiers identifiés comme sensibles** (Pinada, Lotissement du Moulin, Farizeau, Piron à Jean d'Arnaud etc.) et particulièrement touchés par les inondations de 2021. **Cette visite a permis de mettre en lumière les dysfonctionnements du réseau d'écoulement des eaux pluviales.**

Actions en cours de réalisation

Afin de réaliser un modèle global qui permette de comprendre ce qu'il est nécessaire de corriger sur la commune, des **relevés topographiques** ont été nécessaires et réalisés entre mars et mai. Ils sont à présent terminés.

Lors de cette visite de terrain, nous avons mis en évidence :

- ⇒ L'augmentation des surfaces imperméables liée à la densification urbaine.
- ⇒ L'imperméabilisation des sols empêche l'infiltration de l'eau et augmente le risque de ruissellement, et par conséquent d'inondation.

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Rappel de quelques règles Articles 640, 641 et 681 du Code civil

ARTICLE 641

Un propriétaire peut disposer librement des eaux pluviales tombant sur son terrain à la condition de ne pas aggraver l'écoulement naturel des eaux pluviales s'écoulant vers les fonds inférieurs.

ARTICLE 681

Une servitude d'égout de toits interdit à tout propriétaire de faire s'écouler directement sur les terrains voisins les eaux de pluie tombées sur le toit de ses constructions. Si les eaux pluviales arrivent sur un fonds public, ces eaux sont régies par différents codes (Code de la voirie routière, Code rural, ...).

ARTICLE 640

Le propriétaire du terrain situé en contrebas ne peut s'opposer à recevoir les eaux pluviales provenant des fonds supérieurs, il est soumis à une servitude d'écoulement. En revanche, le Code civil interdit expressément de faire des travaux ayant pour conséquence d'aggraver cet écoulement naturel.



Les zones humides de Sadirac, réservoirs de biodiversité et filtres naturels, protégeons-les !

Une zone humide est un espace inondé de façon permanente ou temporaire, comme les marais, les marécages, les tourbières, les terrains inondables et les estuaires. Elles font partie intégrante de la rivière. À Sadirac, elles se concentrent principalement le long de la Pimpine : vous pourrez les découvrir en empruntant la piste cyclable Roger Lapébie, ou en marchant sur les sentiers.

Cette carte vous montre leur répartition, ainsi que leur rôle naturel sur l'environnement.

UN FILTRE NATUREL

La zone humide favorise l'infiltration vers les nappes souterraines et, grâce à ses plantes et micro-organismes, filtre aussi les polluants comme l'azote ou le phosphore.

CO₂

STOCKAGE DU CARBONE

Grâce à la photosynthèse des plantes qui la composent, elle piège 30% du dioxyde de carbone et participe donc à réduire le réchauffement climatique.

UNE RÉSERVE HYDRIQUE NATURELLE :

Les zones humides agissent comme des éponges, absorbent l'eau, la stockent et permettent ainsi de limiter les inondations en bord de rivière en cas de fortes pluies, et inversement, la restituent en période sèche.

UN RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

En France, c'est un refuge pour 50% des oiseaux et 100% des amphibiens.



Idée reçue

Le moustique tigre ne se développe pas dans les zones humides mais dans les milieux urbains !

Malheureusement en France et dans le monde, plus de la moitié des zones humides a disparu. Cette disparition est le résultat de grandes tendances telles que les changements climatiques, la démographie galopante et l'urbanisation. En France depuis quelques années, et grâce à des mesures de protection, on observe une régression des destructions.

« Il coûte 5 fois moins cher de protéger les zones humides que de compenser la perte des services qu'elles nous rendent GRATUITEMENT alors protégeons-les ! »

BON À SAVOIR

Sur la Pimpine deux protections existent :

- ➔ NATURA 2000 ZSC FR7200804 « réseau hydrographique de la Pimpine »
- ➔ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) 720002389 « Réseau hydrographique de la Pimpine et coteaux calcaires associés »

Source : INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
<https://www.sietra.fr>
<http://www.zones-humides.org>

Carte fournie par le SIETRA



Agenda de la vie associative

À NE PAS MANQUER LE 8 SEPTEMBRE : le forum des associations

Comme chaque année, c'est LE rendez-vous incontournable qui valorise la richesse du tissu associatif de la commune, et permet aux habitants du territoire de venir rencontrer les associations et découvrir la grande diversité des activités proposées.

Le vendredi 8 septembre de 16h à 20h à la salle Cabrales.

Action Solidaire Sadiracaise LA GRANDE BRADERIE

Le vendredi 16 juin de 16h à 20h

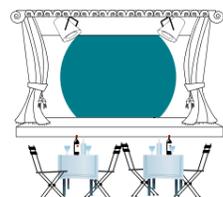
Grande braderie de l'ASS sous la Halle et dans la boutique Sadi'Fringues le vendredi 16 juin de 16h à 20h. Lots de vêtements bébés, enfants, jouets, livres...Vêtements hommes et femmes.

Venez nombreux, nos prix sont imbattables !

La Troupinette REPAS-SPECTACLE

Le samedi 30 septembre

La Troupinette Sadiracaise vous propose son nouveau repas-spectacle à la salle Cabrales. Une troupe enrichie avec la progression de son effectif, prête à vous distraire en vous présentant différents tableaux parfois détournés ou décalés mêlant : variétés, chants et humour. Un programme plus détaillé concernant cette soirée, vous sera prochainement distribué dans vos boîtes aux lettres. **Le nombre de spectateurs étant limité, les inscriptions se feront par réservations.**



Terre & Océan : ATELIERS, BALADES, PROJECTIONS ET EXPOSITIONS

À la Maison du Patrimoine Naturel du Créonnais à Sadirac, tous les dimanches de 14h30 à 18h, projection de documentaires et expositions. À 15h nous vous proposons un atelier ou une balade thématique autour de Sadirac, ou dans une autre commune de la Communauté de Communes du Créonnais. **Tout public, gratuit et sans réservation.**

LES VACANCES DÉCOUVERTES À LA MAISON DU PATRIMOINE NATUREL DU CRÉONNAIS

Ateliers (uniquement la première semaine des vacances d'été), balades, bricolages et jeux autour de la nature. De 14h à 17h pour les enfants de 7 à 12 ans. Inscriptions sur internet : www.terreetocean.fr
Tarifs : 6 euros pour les enfants de la CdC du Créonnais, 7 euros pour les enfants d'autres communes.



Vous pouvez consulter notre programme sur : www.nature-creonnais.fr ou www.terreetocean.fr

Trail des côteaux

Le dimanche 24 septembre à partir de 10h

Une course de 11km (12€), une course de 18km (15€) et une marche de 11km (6€). Clôture des inscriptions le 22 septembre.

Contact : trailsadirac@gmail.com



LES RENDEZ-VOUS DE LA Ludothèque Kaléidoscope



LAEP « LA ROULOTTE »
 Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois
 de 15h à 18h Salle Pierre BOSC

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) « La Roulotte » accueille les adultes (parents, adultes référents, futurs parents) et enfants de 0 à 6 ans. Ce lieu a pour objet de créer la rencontre, l'échange, le partage d'expérience, ainsi qu'un accompagnement dans la fonction parentale, tout cela dans la convivialité et la bienveillance. Gratuit, sans inscription.

SOIRÉES JEUX ADOS & ADULTES

Retrouvez-nous cet été à la ludothèque pour les soirées estivales avec auberge espagnole avant de débiter la soirée à 20h30 (seulement pour celles de juillet et août). Gratuit pour les adhérents au Jeu sur Place. À partir de 11 ans. Des thèmes peuvent être proposés selon les soirées. Le 1^{er} vendredi du mois de 19h30 à minuit à la ludothèque Kaléidoscope à Créon.

⇒ Vendredi 7 juillet

⇒ Vendredi 4 août

⇒ Vendredi 1^{er} septembre : soirée à partir de 20h30 (pas d'auberge espagnole)

⇒ Vendredi 6 octobre : soirée à partir de 20h30 (pas d'auberge espagnole)

Contact: 05.56.23.33.53 - laroulotte@ludothequekaléidoscope.org



TERRA AVENTURA : lancez-vous à la recherche des Poi'z à Sadirac

avec le parcours « Cruche un jour, cruche toujours ! »
 Départ de la Maison du Patrimoine Naturel du Créonnais

UNE CHASSE AU TRÉSOR GRANDEUR NATURE QUI S'ADRESSE À TOUS

Cet été vivez une chasse au trésor inédite à Sadirac avec le parcours Terra Aventura, inspiré du jeu mondial Géocaching : seul ou en famille, partez à l'aventure aux côtés de ZinZin (le poi'z venu d'ailleurs qui est adepte de tout ce qui est loufoque) à la découverte des curiosités de Sadirac et de son histoire autour du thème de la poterie. Les parcours Terra Aventura sont à découvrir 365 jours par an et 7j/7 !

Le long des parcours découvrez les caches où vivent les Poi'z, de petits personnages aux caractères bien trempés, à débusquer grâce aux QR codes à flasher à la fin de votre circuit, et à collectionner sous forme de badges. **Pour découvrir la cache de ZinZin à Sadirac, c'est simple : laissez-vous guider le long du parcours, répondez aux énigmes et le tour est joué !**

Le géocaching c'est quoi ?

Le géocaching est une chasse au trésor 2.0 qui utilise le système du géo-positionnement par satellite (GPS) pour partir à la recherche d'un lieu précis, appelé « géocache » ou « cache », dans divers endroits du monde.

Le parcours de Sadirac « Cruche un jour, cruche toujours ! » a vu le jour sur la commune le 22 octobre 2022 grâce à l'Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers qui a retenu la candidature de la commune de Sadirac. L'office de tourisme a ainsi fait appel à Proximit, prestataire délégué par la région Nouvelle-Aquitaine, qui a imaginé et créé le contenu du parcours, les énigmes à résoudre et indices à révéler. **Un circuit pédestre de 2,5 km** au départ de la Maison du Patrimoine Naturel du Créonnais (ancienne gare de Sadirac), pour lequel la commune a réalisé les aménagements nécessaires aux énigmes, ainsi que la « cache » que vous aurez le loisir de découvrir.

COMMENT JOUER ? 1 application 100% gratuite !

⇒ 1 - TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION SUR VOTRE SMARTPHONE



⇒ 3 - PARTEZ À L'AVENTURE ! Cliquez sur « Démarrer ». En quelques gestes, visualisez votre position sur la carte et cheminez d'étape en étape. Saisissez en toute simplicité les réponses aux énigmes, et les coordonnées GPS de la cache s'affichent ! Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider à travers la commune étape par étape au fil des énigmes.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de Terra Aventura : www.terra-aventura.fr

⇒ 2- CHOISISSEZ VOTRE PARCOURS

Choisissez le parcours de Sadirac « Cruche un jour, cruche toujours ! ». Via l'application vous aurez également la possibilité de réaliser les autres parcours que vous pouvez sélectionner en fonction de leurs thématiques, durée, difficulté ou de leur localité.

Téléchargez les données du parcours et partez à la découverte du trésor.



DÉJÀ 7000 VISITEURS



SORTIES ET CULTURE au programme



LA PISTE GOURMANDE 9^{ÈME} ÉDITION rendez-vous sous la Halle André Lapailierie

Cette année nous aurons le plaisir de vous accueillir sur un lieu unique - la Halle André Lapailierie, place Fouragnan - pour les 3 rendez-vous de la Piste Gourmande. Pour l'ouverture, des **musiciens amateurs** de Sadirac et du territoire bordelais seront mis à l'honneur dans le cadre de la **Fête de la musique**. Un **karoké mobile** et un **spectacle de « jonglerie de comptoir »** clôtureront cette première soirée. Le 1^{er} et 13 juillet, vous pourrez découvrir des artistes talentueux qui sauront vous faire danser, avant le traditionnel feu d'artifice et la soirée dansante du 13 juillet.

➔ Le samedi 24 juin Halle André Lapailierie, Place Fouragnan

SADIRAC FÊTE LA MUSIQUE AVEC

CONCERT de LUCES 3641 - 16H30
Electro-pop / Bruges

CONCERT du JAZZ'EM QUARTET - 17H30
Jazz / Sadirac

POUSSEZ LA CHANSONNETTE (sans aucun complexe !) **AVEC LE KARAOKE MOBILE** de la compagnie C'est pas commun - de 18H45 à 20H45

SPECTACLE WELCOME ! or not... de la compagnie Tout Par Terre - 21H (durée 50min)

➔ Le samedi 1^{er} juillet Halle André Lapailierie, Place Fouragnan

Concert SCOPITONE - 20H
Pop rock

➔ Le jeudi 13 juillet Halle André Lapailierie, Place Fouragnan

Concert JEKYLL WOOD - 19H30
Folk, rock, électro

Concert SHAKE IT - 21H30
Rock, soul

Feu d'artifice - 23h15 stade en Herbe
DJ - ONE NIGHT EVENT - 23h30 sous la halle



LES RENDEZ-VOUS de la bibliothèque... ... et l'AmiBiSa

Toutes les animations de la bibliothèque sont libres et gratuites.

Réservations au
05 56 30 61 17 ou
bibliotheque@sadirac.fr

JUIN 2023

Samedi 17 Juin 10h30 « Le Club de Lecture Sadiracais »



En direction du Public Adulte :
Rejoignez le Club de Lecture Sadiracais où il fait bon se retrouver pour échanger, parler de ses lectures, de son ressenti de lecteur, des nouveautés littéraires... Pour ce 1^{er} rendez-vous, chacun vient avec son livre de poche préféré pour un avant-goût de vacances. Avec Julie et Virginie de la bibliothèque mais également Aude (libraire) pour la prochaine séance prévue le 25 novembre.



Mercredi 21 juin 15h « Fête de la musique » ! avec Hélène Villot



En direction des petits dès 4 ans :
Venez écouter Hélène Villot et ses instruments de musique pour une Fête de la Musique pas comme les autres !!!

Lundi 26 juin 9h30 « Éveil Musical » avec Hélène Villot en direction des tout-petits & des Assistantes Maternelles Sadiracaises (en partenariat avec AmiBiSa).

Vendredi 23 Juin & 30 Juin de 15h à 18h. Vente de livres sous la halle, en partenariat avec Biblio Gironde.



SEPTEMBRE 2023

Mercredi 20 Septembre 15h « C'est la rentrée ! » Lecture Musicale avec Fred Jouveaux.



Samedi 30 Septembre 10h Atelier Ado « Lis tes ratures ! » avec Olivia Lancelot.



En direction du Public Ado :
Ce 3^{ème} rendez-vous sera l'occasion pour la bibliothèque de présenter toutes les nouveautés ado de cette rentrée 2023.

OCTOBRE 2023

Mercredi 11 octobre 15h « Du riffi dans la basse-cour » avec Cristine Stenuick dès 4 ans.



Dans le cadre de « Contes en Créonnais » avec les bibliothèques participantes du réseau, un conte pour les plus jeunes qui nous transportera au milieu de tous les animaux de la basse-cour (en partenariat avec AmiBiSa).

Jeudi 12 octobre 16h30 Conférence de Aude Fleury avec l'UTLC.



Toute l'équipe de l'Université du Temps Libre en Créonnais se retrouve pour une nouvelle saison 2023-2024.

Samedi 14 octobre 10h30 « Club de Lecture Sadiracais » avec Julie et Virginie.

Ce 2^{ème} rendez-vous aura pour thématique « Coups de cœur & rentrée littéraire ».

SADIRAC FÊTE LES VINS LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Rendez-vous sous la Halle André Lapailierie à partir de 18h le samedi 9 septembre pour « Sadirac Fête les vins » qui met à l'honneur le terroir viticole de l'Entre-Deux-Mers. En présence de nombreux viticulteurs du territoire, restauration et animation sur place. **Concert de WE FUNK.**

FRANCOEUR « CHASSEUR DE RÊVES », CONCERT POP HARPINISTE

Le vendredi 13 octobre à 20h30 à l'église de Sadirac, dans le cadre d'Octobre Rose

La légende raconte ... Quiconque écoute la musique de **FRANCOEUR** sera tenté de s'interroger : est-elle amazone ? Est-elle conteuse ? **C'est que l'artiste et son personnage ont de quoi surprendre.**

FRANCOEUR est un chasseur d'émotions. Un funambule oscillant sur les cordes d'une harpe proposant une chanson pop française lumineuse qui nous invite à tutoyer les étoiles, à s'approcher au plus près des portes de notre imaginaire. **Mais ne vous fiez pas aux apparences...**



À la rentrée la commune met en place une **billetterie en ligne** pour la réservation des spectacles. Rendez-vous bientôt sur **BILLET WEB !**



LES RENDEZ-VOUS DE L'AMIBISA POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE LE WEEK-END DU 16 ET 17 SEPTEMBRE.

AmiBiSa, en partenariat avec la bibliothèque vous propose plusieurs rendez-vous dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine :

Le samedi 16 septembre 10h30 - à la bibliothèque
Conférence sur le hameau du Blayet avec la mise en valeur de l'histoire de la famille Wojtasik, présente au Blayet depuis 8 générations, des métiers de la terre, agriculture et poterie, de l'intérêt de ce site emblématique du patrimoine naturel de Sadirac.

16h - au Blayet
Balade au Blayet suivie d'un goûter offert par AmiBiSa sur place.

Le dimanche 17 septembre 15h à la Maison du Patrimoine
Balade avec Terre et Océan : la Pimpine et la forêt, un patrimoine bien vivant.
Maison du Patrimoine : exposition de livres sur la thématique du patrimoine vivant.

16h30 - goûter offert par AmiBiSa.



ARTIFICIALIA, nouvelle exposition d'Eliane MONNIN

La Maison de la Poterie accueille jusqu'au 17 septembre 2023 les créations céramiques d'Eliane Monnin, invitée d'honneur de la 36^{ème} édition du Festival Céramique en Fête de Sadirac.

Une céramiste à l'univers sensible et proche du vivant

Eliane Monnin est née à Morteau (Doubs), d'une famille d'horlogers, spéléologues et collectionneurs. Après des études d'arts appliqués puis d'arts plastiques à la faculté de Strasbourg, elle installe son atelier au pays basque en 2002.

Éliane MONNIN pratique la peinture pendant une dizaine d'années avant qu'un nouveau champ d'action s'ouvre en 2007 lorsqu'elle découvre le travail de la terre. Cette matière l'anime et la fascination qu'elle éprouve envers **la nature et ses abstractions organiques** la pousse à créer un univers sensible et proche du vivant.

On retrouve, dans les créations d'Eliane Monnin, **l'esprit du Cabinet de Curiosités**, mais également quelque chose de la fascination pour la structure mathématique des objets naturels, pour le paradoxe entre l'irrégularité des formes et la formule qui se cache derrière la parfaite répétition des motifs.

**MAISON DE LA POTERIE - DU MARDI AU SAMEDI DE 14H À 18H
excepté les premiers samedis du mois et jours fériés**



Arbol

UN BEAU SUCCÈS POUR L'EXPOSITION Terres Agiles de Catherine TEXIER

La Maison de la Poterie a présenté du 17 mars au 1^{er} juin 2023 l'exposition «Terres agiles» présentant les sculptures de Catherine Texier.

Cette exposition qui présentait pour la première fois les œuvres d'une artiste amateur a reçu un très bon accueil des visiteurs du musée. Initialement programmée jusqu'au 6 mai l'exposition a été prolongée jusqu'au 1^{er} juin pour permettre à un plus large public de venir la découvrir. Les œuvres de madame Texier sont inspirées de grands maîtres de la sculpture comme Camille Claudel, Auguste Rodin. D'autres maîtres du 20^{ème} siècle, comme Chagall, Modigliani ou Zadkine complètent ses influences. Le public a apprécié sa grande maîtrise de l'anatomie humaine, et des bustes présentés. Toutes ses œuvres ont en commun de dégager une grande sensibilité.



Le site internet de la Mairie en cours de métamorphose...



Il se prépare pour sa grande métamorphose... Dans sa chrysalide c'est un vrai chambardement, il tisse ses nouvelles ramifications, se dote de nouvelles fonctionnalités, d'une nouvelle apparence, pour bientôt voir le jour et prendre son envol !

Fruit d'un long travail de réflexion et de rédaction la création du nouveau site a été confiée à l'AGENCE JILL : une équipe est à la tâche avec le service communication pour mettre en ligne prochainement un site internet plus intuitif, plus pratique et plus proche de vous !



- ⇒ Un nouvel outil de communication avec des démarches en ligne pour + de simplicité
- ⇒ Une mine de renseignements pratiques
- ⇒ Un site accessible à tous



Restez informé-e : abonnez-vous à la newsletter de la Mairie

Nouveau !

La lettre numérique des actualités de la commune sortira prochainement !

Pour ne manquer aucune actualité et rester informé-e des projets et rendez-vous organisés par la commune, abonnez-vous à notre lettre mensuelle en ligne !

En complément de la lettre « Au fil de la pimpine » éditée chaque mois en version papier et disponible dans les commerces de la commune, la newsletter permettra de toucher un plus large public. Inscrivez-vous en vous rendant sur le site de la Mairie, ou tout de suite en scannant ce QR CODE

Passez le message auprès de vos voisins et amis !



Prochainement : le nouveau Guide des entreprises de Sadirac Pour trouver les entreprises près de chez vous !



Le nouveau guide des entreprises de Sadirac est en cours de préparation. Grâce à ce répertoire réactualisé vous pourrez retrouver les savoir-faire, professionnels, commerçants, artisans et entreprises qui font la vitalité économique de Sadirac !

Bientôt !

Vous pourrez retrouver également l'annuaire des entreprises en ligne sur le nouveau site internet de la Mairie !

LE RCP, LES TAMALOUS ET LES TONTONS FLAGUEURS : 3 clubs font vivre l'ovale à Sadirac !

Le rugby est une tradition sportive omniprésente dans le Sud-Ouest. La commune de Sadirac n'est pas en reste avec ses trois clubs - le RCP (Rugby Club de la Pimpine), Les Tamalous et l'USS Tontons Flagueurs - qui font vivre l'ovale. Qu'ils soient club historique, de compétition ou de loisirs, ouverts aux jeunes ou aux séniors, se jouant à 5 ou à 15 - sur le terrain tous partagent les valeurs de convivialité, de combativité et cette même passion du ballon ovale. À l'occasion de la coupe du monde de rugby qui se tiendra en France du 8 septembre au 28 octobre 2023, la commune a souhaité mettre à l'honneur ses trois clubs. Depuis son tout premier club - l'USS Rugby créé en 1991 sous l'impulsion de Pierre Bosc, ancien Maire, de Patrick Gomez, à l'époque conseiller municipal, aux côtés de figures historiques avec Dominique ROUGE, Patrice VIRION, Didier ROLAND et Jean-Louis WOJTASIK - la commune et le rugby c'est l'histoire d'une grande passion qui vit encore aujourd'hui !



Le RCP : un club en expansion qui défend les couleurs de la Pimpine en Régional 1

Rencontre avec Christophe DEGUILHEM, président du RCP

Le club est né en 2017 suite à l'entente des écoles de rugby de Sadirac et Cénac. Les deux structures se sont ainsi rapprochées, puis fusionnées pour créer un club qui unit ces deux histoires, sous une identité commune - le RUGBY CLUB DE LA PIMPINE. Présent sur 2 communautés de communes (du Créonnais et des Portes de l'Entre-deux-Mers), un des atouts est de pouvoir évoluer sur 4 terrains répartis sur Cénac et Sadirac.



Une des principales forces du club c'est son école de rugby. Aujourd'hui nous sommes environ 450 adhérents dont plus de 200 jeunes de moins de 14 ans à l'école de rugby, soit la 5^{ème} du département sur 53 clubs.

Le RCP est reconnu pour être un club de formation. La raison d'être du



club est d'accompagner les jeunes jusqu'à la section Séniors. La saison prochaine l'équipe Séniors va pouvoir compter sur les jeunes qui montent et qui ont commencé en section de moins de 6 ans. C'est ce qui motive l'équipe constituée de bénévoles, d'éducateurs, de coaches comme Franck Noailles (manager sportif), et Tatiana Gerrer (responsable de l'école).

Mais nous manquons cruellement de bénévoles pour le fonctionnement quotidien du club, et nous lançons un appel à venir nous rejoindre. Malgré tout, grâce à leur investissement hors des terrains, les joueurs de l'équipe séniors, la section vétérans, les OLDS BLACKS de Cénac, ou encore les mamans de l'école de rugby avec la MAM'S BUVETTE (qu'elles tiennent les jours de matchs pour financer les déplacements en bus), permettent de pallier ce manque.

Un club c'est comme un château de carte, tout peut s'écrouler rapidement. À chaque saison il faut redoubler d'efforts pour

constituer les équipes, faire monter progressivement de niveau le pôle jeune, et maintenir l'équipe Séniors à son niveau. **Cette saison 2022-2023 elle s'est maintenue en Régionale 1 (l'équivalent honneur de l'époque !).** Le RCP est également très attaché à la pratique féminine et a été un des premiers clubs de Gironde à avoir une équipe cadette. Nous souhaitons pour la saison prochaine relancer cette équipe féminine de moins de 18 ans.

L'essence même du club c'est le Respect, la Convivialité, le Plaisir. Nous sommes très attachés à cette dynamique et ambiance de village qui sont l'ADN du RCP !

Visionnez le reportage « **Depuis le Début !** » diffusé sur France 3 NoA avec David Gérard qui rend visite au RCP.



Membres du bureau

Président : Christophe DEGUILHEM
Secrétaire générale : Pascale BARBIRATO
Trésorier : Carl GAUDY



Les Tamalous : un club loisir engagé aussi bien sur le terrain que pour sa commune !

Rencontre avec Germain CLIPET, président des Tamalous

Le club des Tamalous débute en 2008 avec une bande de copains qui décide de se retrouver pour jouer au rugby à Sadirac. **Les entraînements et les matchs sont les jeudis soir.** Nous pratiquons notre discipline dans la section loisir, ce qui n'exclut pas l'aspect physique car nous pratiquons le rugby à 15 (avec contact).

Le club compte 35 licenciés, l'âge minimum est fixé à 30 ans. Je suis ancien joueur de volley-ball, et suis entré chez les Tamalous sans avoir jamais joué au rugby. Pour nous rejoindre, il faut juste ne pas craindre de salir le maillot !

Le club est inscrit auprès de l'UFAR (Union Française des Anciens du Rugby) afin d'avoir des licences et de participer à des tournois. Nous rencontrons des équipes comme Castillon la bataille, Le Bouscat, Blaye ... soit une dizaine de matchs par an.

À côté de son activité sportive, les membres se sont investis pour **participer et organiser des manifestations sur Sadirac.** Une initiative prise à l'époque par Alain Boisseau au moment où la

commune n'avait plus de comité des fêtes actif. Cette envie d'animer Sadirac est restée ancrée dans l'identité du club. Aujourd'hui, nous travaillons avec le nouveau comité des Fêtes de Sadirac notamment lors de la Fête locale fin avril.

Ce volet événementiel est très important pour les Tamalous car **les sponsors professionnels et les animations financent notre activité.** Ainsi nous ne demandons pas de subvention à la commune, et préférons en faire profiter d'autres associations.

Le loto organisé le dernier dimanche du mois de janvier et la soirée entrecôtes-frites à la salle Cabrales (suivi d'un concert) sont les 2 rendez-vous des Tamalous. Ces événements représentent **un investissement financier et humain important**, mais nous avons les joueurs et une équipe



de choc que vous pourrez retrouver à la buvette de la Piste Gourmande le jeudi 13 juillet prochain.

Membres du bureau

Président : Germain CLIPET
Secrétaire : Alexis MARCINIAK
Secrétaire Adjoint : François DUFFLOT
Trésorier : Guillaume DUFFLOT

Suivez l'actualité des Tamalous sur leur page Facebook : Tamalou Rugby Sadirac



Avec les Tontons c'est la récré-Action !

Rencontre avec Lionel PERSIN, président de l'USS Tontons Flagueurs

Le logo de l'USS Tontons Flagueurs fait référence au club historique de Sadirac, créé il y a plus de 32 ans et qui a fusionné avec le club de Cénac pour devenir le RCP. **Les Tontons Flagueurs est né au comptoir du club house.** Nous souhaitons poursuivre notre entraînement à Sadirac, se retrouver pour notre « **récréation** ». C'est cette cohésion et cette convivialité sur le terrain et au club lors de nos repas organisés chaque vendredi, après nos

entraînements, qui nous animent au-delà du sport et du rugby.

Le club pratique du rugby loisir, ou **Rugby touch, qui se joue à 5 et sans contact** (pas de plaquage, pas de mêlée) mais le « touché à deux mains » pour stopper la progression de l'adversaire.

Grâce à l'UFAR, nous avons obtenu les licences pour participer à des compétitions. **Les Tontons Flagueurs ont remporté le tournoi « Rugby Five » et soulevé leur premier bouclier.**

Le club compte 20 adhérents, avec des arrivées suite au forum des associations de Sadirac en 2022. Cette pratique du rugby est physique et surtout cardio car il faut courir pour éviter l'adversaire !

Chaque année nous organisons la **fête du rugby avec un tournoi de rugby touch** toute la journée, ouvert à toutes et tous (à partir de 35 ans).

La fête du rugby c'est la découverte du rugby dans un esprit festif et convivial.

Le club est mixte mais on travaille pour constituer une équipe 100% féminine.



Nous recevons une subvention de la Mairie, mais ce qui représente la grande partie de notre financement ce sont les repas organisés les vendredis soir, et la gestion de la buvette de la Piste gourmande.

L'esprit associatif est le fil conducteur des Tontons Flagueurs. Donc si vous souhaitez découvrir le rugby sans contact, et aussi partager un repas et pourquoi pas un verre, n'hésitez pas à nous rejoindre et rendez-vous au prochain forum des associations de Sadirac !

Membres du bureau

Lionel PERSIN, président
Jérôme, trésorier
Mickael et Romuald, secrétaire



En bref

Retour en images sur les réseaux sociaux de la ville



Mairie de Sadirac
Publié par Christophe Mésu - le 16 avril à 12:47

Merci pour votre soutien aux familles qui ont subi un incendie de leurs maisons samedi. L'Action Solidaire Sadiracaise et la Mairie vont rapidement mettre en place une collecte après inventaire des besoins de chaque famille.

Merci pour votre soutien aux familles qui ont subi un incendie de leurs maisons samedi.
L'Action Solidaire Sadiracaise et la Mairie vont rapidement mettre en place une collecte après inventaire des besoins de chaque famille.

Voir les statistiques et les publicités

Booster la publication

54 réactions 5 commentaires 13 partages



Mairie de Sadirac
Publié par Jaime Sadirac - 3 j

La **cérémonie de commémoration** du 78e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 a eu lieu ce matin au Monument aux Morts de Sadirac. Levée des couleurs, dépôts de gerbes, Marseillaise et recueillement en mémoire des héros et victimes de la Seconde Guerre mondiale. En cette période particulière de guerre aux portes de l'Europe nous devons plus que jamais **poursuivre le travail de mémoire** auprès des jeunes générations et nous réunir pour ne pas oublier celles et ceux qui nous permettent de vivre en liberté. Et ce matin nous étions nombreux encore une fois, en présence d'un représentant de la gendarmerie, des scouts de France (qui ont lu tous les noms des anciens combattants morts pour la France), des pompiers de Créon et du lieutenant Grouillé, des portes drapeaux et anciens combattants et du président de la FNACA Jean-Pierre Jarrassier. D'élus de la commune de Créon et de Sadirac, et du policier municipal Cyril Amiot au levé des couleurs, ainsi que de nombreux sadiracais.

Mairie de Sadirac
Publié par Jaime Sadirac - 21 avr

UNE LAVERIE à Sadirac Bourg, posez votre linge et profitez en pour aller boire un café à la boulangerie ou ou si c'est vendredi allez faire un tour sur votre marché de la Halle à partir de 16h00.



Festival « Donner du Sens » le 1^{er} octobre à Sadirac

Le dimanche 1^{er} octobre 2023 aura lieu le festival caritatif « Donner du Sens ». Tout au long de la journée, des concerts gratuits et des animations s'enchaîneront pour faire de cet événement un moment festif, joyeux et artistique. Les dons récoltés seront intégralement reversés à l'Association Syndrome de Wolfram qui finance depuis 2007 des recherches scientifiques pour trouver un remède contre cette maladie génétique qui affecte l'ouïe et la vue, mais provoque aussi des troubles neurologiques et du diabète. Une petite Sadiracaise de 10 ans scolarisée à l'école Marie Curie est atteinte de cette maladie. Ses parents, en partenariat avec l'Association contre le syndrome de Wolfram ont décidé de créer ce festival pour apporter leur pierre à l'édifice. Au programme : concerts de jazz et musique classique, animations musicales et créatives, karaoké live à l'heure de l'apéro, restauration et boissons sur place.

Pour plus d'informations sur la maladie et sur les actions menées par l'association : www.association-du-syndrome-de-wolfram.org

Le dimanche 1^{er} octobre sous la Halle André Lapailherie - Place Fouragnan - Entrée libre à partir de 14h

La police municipale stoppe un feu illégal

Lors d'une surveillance générale, la police municipale de Sadirac a remarqué au loin une fumée noirâtre qui se dissipait dans le ciel... Après recherches, les 2 policiers municipaux ont localisé la source : une personne faisait brûler des carcasses de véhicules, des pneus, des tôles, gaines de chantier, et des déchets verts (prétextant nettoyer son terrain). Un rapport a été rédigé et adressé aux autorités compétentes.



La municipalité rappelle que les brûlages de déchets, y compris les déchets verts, sont INTERDITS toute l'année

➔ Pour ces infractions au Code de l'environnement les contrevenants risquent une peine d'emprisonnement de 2 ans + 75 000€ d'amende (délit) et pour le brûlage de déchets verts, une contravention de 450 €.

Nouveau tirage au sort des membres de l'Assemblée communale représentative

En accord avec le règlement intérieur de l'Assemblée communale représentative, le renouvellement de ses membres a lieu tous les deux ans. Un nouveau tirage au sort sera par conséquent organisé en décembre. Si vous souhaitez porter collectivement des projets pour la commune et devenir membre de cette instance consultative **déposez votre candidature** en complétant le bulletin disponible sur le site de la Mairie et inséré dans ce journal.



L'assemblée est constituée de 14 membres parmi les habitants candidats (en respectant la parité homme/femme) et représentative des 3 tranches d'âges suivantes : 18 à 40 ans (inclus), 41 à 60 ans (inclus) et plus de 60 ans. Pour faciliter la mise en œuvre des projets, les membres seront tirés au sort pour une durée de deux ans.

Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

Dans notre commune certains ménages seront sollicités par l'Insee dans le cadre de l'enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages, du 12 juin au 16 décembre 2023. Ils seront prévenus individuellement par lettre, et contactés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses fournies restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.





LA PAROLE AU GROUPE « PARTAGEONS DEMAIN »



L'équipe minoritaire est toujours prête à travailler sur les projets dans l'intérêt de la commune.

A ce jour, 3 ans se sont écoulés et grâce aux reports des excédents de fonctionnement sur les budgets depuis plusieurs années, nous avons à cœur de voir naître plusieurs projets.

Après une pose de deux ans, la reprise de cet excédent de fonctionnement en 2022, ainsi que l'augmentation des impôts fonciers (que nous avons votés dans ce but) vont permettre de passer à leurs études et réalisations.

L'économie coûte que coûte ne doit pas nous éloigner de projets structurants pour la commune et vitaux pour les Sadiracaises et Sadiracais.

Plusieurs dossiers nous sont proposés, des informations plus ou moins concrètes nous sont relayées :

Concernant les écoles, la réalisation de l'agrandissement de l'école de Lorient est engagée et pour l'école du Bourg, nous espérons une restructuration totale sur la même lancée.

Le conseil municipal des enfants est en cours de réalisation mais pas d'avancée sur une relance d'un point rencontre pour les adolescents comme ce fut le cas dans le passé.

Des travaux de végétalisation sont en cours dans le cimetière actuel et un projet est en cours pour le nouveau cimetière.

Les signalisations effectuées sur les voiries (panneaux, marquages au sol) en début de mandat ne suffisent pas à endiguer les problèmes de vitesse sur nos routes et quartiers. Les conclusions données par l'audit effectué par la société Agoracité doivent amener rapidement à la réalisation de travaux pour la sécurité de tous.

Nous suivons tous ces dossiers en étant force de proposition auprès de la majorité.

L'équipe minoritaire

PARTAGEONS DEMAIN

Notre but est de vous informer sur les décisions et actions de la majorité en place, ainsi que de leur mise en œuvre, tout en vous représentant au sein des instances municipales concernées. Nous sommes là pour vous recevoir vous écouter vous comprendre. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées vos commentaires vos critiques.

ENSEMBLE, PARTAGEONS L'AVENIR DE SADIRAC, ENSEMBLE PARTAGEONS DEMAIN.

Info : Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tout jeune français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa Mairie avec les documents suivants :

- ↳ Carte nationale d'identité ou passeport valide
- ↳ Livret de famille
- ↳ Justificatif de domicile.

Ou se rendre sur **MaJDC.fr**



Un courrier bien distribué est une boîte aux lettres bien identifiée !

Pensez à afficher clairement votre nom et le numéro de votre habitation pour recevoir correctement vos courriers et colis (...du bon sens et un gain de temps pour votre facteur).

Nouveaux habitants : faites-vous connaître auprès de la Mairie



Vous venez d'emménager à Sadirac ? La Mairie vous souhaite la bienvenue et vous invite à contacter ou vous rendre à l'accueil de la Mairie pour informer les services de votre arrivée sur la commune. Cette visite sera également l'occasion de vous renseigner sur les services mis à votre disposition et sur vos éventuelles démarches.



Nouvelles règles de publicité des actes : depuis le mois de juillet 2022 suppression du compte rendu des séances des conseils municipaux, le procès-verbal de séance devient le seul document officiel pour la retranscription des échanges et décisions de l'assemblée. Vous pouvez retrouver le procès-verbal de chaque conseil municipal en ligne dans la Rubrique « Mairie et services » sur www.mairie-sadirac.fr, et consultables en version papier en Mairie. **Pour lire le procès-verbal du conseil municipal du 5 avril 2023 scannez ce QR CODE**



Informations mairie :

Mairie de Sadirac

25, Route de Créon
33670 SADIRAC

infomairie@sadirac.fr
www.mairie-sadirac.fr
Tél. 05 56 30 62 29
Astreinte 06 14 39 24 83

Horaires d'ouvertures de la Mairie :

Les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée les jeudis matins



La Piste Gourmande

9^{ème} édition Sadirac



Samedi 24 juin à partir de 16h30
Fête de la musique

avec **LUCES 3641 - LE JAZZ'EM QUARTET**
et **LE KARAOKÉ MOBILE**
de la Compagnie C'est pas Commun
21h - Spectacle de jonglerie de comptoir
"WELCOME ! OR NOT..."
avec la Compagnie Tout par Terre

Samedi 1^{er} juillet 19h

20h - Concert Pop-rock avec **SCOPITONE**

Jeudi 13 juillet 19h

19h30 - Folk, rock, électro avec **JEKYLL WOOD**
21h30 - Concert rock soul avec **SHAKE IT**
23h15 - Feu d'artifice musical
23h30 - Soirée dansante animée par **ONE NIGHT EVENT**



Renseignements au 05 56 30 62 29 / www.mairie-sadirac.fr